

7 ET 8 JUIN 2023

PARIS / ESPACE  
REUILLY

COLLOQUE

# AVEC LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LES PAIRS : S'ALLIER AUTOUR DES BESOINS PARTICULIERS DE L'ENFANT



Le bien-être de l'enfant en situation de handicap est une ambition que la France doit atteindre.

Satisfaire ses besoins et garantir son épanouissement sont des exigences pour favoriser son autonomie. Cependant, il est parfois difficile pour l'entourage de l'enfant d'avoir les réponses appropriées et les bonnes clés pour faire face. Parents isolés, professionnels scolaires et extrascolaires insuffisamment formés, pairs peu sensibilisés, l'entourage se sent souvent démuni face au handicap. Or, sans son appui, l'enfant devient plus vulnérable : déscolarisation, mise à l'écart, détérioration de sa santé physique et psychique, aggravation de ses troubles, sur-handicap, etc.

Comment identifier les besoins particuliers et les capacités de l'enfant? Quelles réponses l'entourage peut-il y apporter et comment l'étayer? Quelles sont les adaptations sociétales et institutionnelles nécessaires pour construire un environnement protecteur et bienveillant ?

Autant de questionnements qui seront abordés lors de ces journées, destinées à l'ensemble des professionnels du médico-social, du social, de la santé, de l'éducation et de l'animation, qui se tiendront les 7 et 8 juin 2023 à Paris. Centrées sur l'environnement familial, scolaire et les réseaux de sociabilité, elles présenteront éclairages théoriques et exemples concrets ayant permis l'émergence d'une communauté d'acteurs autour de l'enfant.

9h30 Accueil

10h Ouverture des journées

*Didier Tronche, président de la CNAPE***UNE RÉPONSE, RESPECTUEUSE DES BESOINS ?**10h30 *Intervention magistrale***LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT : UNE DÉMARCHE, UN CONCEPT, UNE DOCTRINE UNIVERSELLE**

La prise en compte des besoins de chaque enfant est essentielle pour la préservation de sa santé et de sa sécurité et participe à son développement physique, affectif, intellectuel et social. Quels sont-ils ? Comment les identifier ? Comment s'assurer de leur satisfaction ?

**Dr Marie-Paule Martin-Blachais**, rapporteure de la démarche de consensus sur «Les Besoins Fondamentaux de l'Enfant en Protection de l'Enfance», mission ministérielle 2017, directrice scientifique et pédagogique de l'École de Protection de l'Enfance (EPE-PARIS)

11h15 *Table ronde***AMÉLIORER LE PARCOURS DE SANTÉ DE L'ENFANT AUX BESOINS PARTICULIERS**

Permettre aux enfants rencontrant des fragilités d'accéder aux services de droit commun, leur apporter des soins précoces et un parcours en santé sans coupure sont autant de défis à relever. Quels changements permettront de créer un système de santé réellement préventif ? Comment faire de l'enfant et de ses parents les premiers acteurs de la santé de l'enfant ? Quelles adaptations pour ériger un accompagnement global en santé ?

**Adrien Taquet**, ancien ministre, co-président du comité d'orientation des assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant

**Laura Valet**, enseignante et coordinatrice pédagogique au dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) La Horgne du CMSEA

12h15 *Déjeuner libre***L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL, PREMIER PROTECTEUR ?**14h *Table ronde***IDENTIFIER LES EFFETS DU HANDICAP SUR L'ATTACHEMENT**

Mis en place dès sa naissance par le bébé, le système d'attachement a pour but de susciter la proximité physique des adultes qui s'occupent de lui. À quel moment se développe une relation d'attachement envers une personne spécifique ? Quels sont les différents types d'attachement et les conditions favorisant un attachement sécurisé ? Le handicap a-t-il des effets sur le lien d'attachement ?

**Anne Raynaud**, psychiatre et fondatrice de l'Institut de la parentalité en France et **Samantha Al Joboory**, médecin psychiatre au centre hospitalier de Cadillac et à l'IMP Saint-Joseph de l'Institut Don Bosco

15h *Intervention magistrale***SOUTENIR LA PARENTALITÉ FACE AUX DÉFIS DU QUOTIDIEN**

Les parents peuvent être désemparés ou démunis face aux écarts de développement ou au handicap de leur enfant. Le centre ressources de l'ADSEAO leur propose un accompagnement personnalisé pour les soutenir dans la réponse aux besoins de leur enfant. Permet-il de lutter contre l'isolement des familles ? Comment favorise-t-il la prise en charge précoce et adaptée de l'enfant ?

**Laëtitia Zampese**, directrice générale de l'ADSEAO

15h30 *Table ronde***S'ALLIER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS À « DOUBLE VULNÉRABILITÉ »**

Le nombre d'enfants en situation de handicap et protégés ne cesse d'augmenter. Quels facteurs permettent d'expliquer cette réalité ? La prévention est-elle une clé pour y pallier ? Quelles coopérations entre les acteurs du handicap et de l'enfance protégée ?

**Agnès Gindt-Ducros**, médecin de santé publique et sociologue, et **Eulalie Guilloto**, éducatrice spécialisée et coordinatrice pour l'équipe mobile handicap-ASE de l'APAJH 04

16h45 *Fin de la journée*

9h Accueil

9h30 Ouverture de la journée

**Servane Hugues**, députée de l'Isère, co-présidente du groupe d'études «Handicap et inclusion» de l'Assemblée nationale

## L'ÉCOLE, UNE INSTITUTION OUVERTE À TOUS ?

9h45 Intervention magistrale

### BÂTIR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

Si depuis la loi du 5 février 2005 l'école inclusive a franchi un cap, nombre d'enfants ne peuvent encore en bénéficier. Quelles avancées ont eu lieu ces 20 dernières années ? Quel chemin reste-t-il à parcourir ? Quelles réflexions ressortent de l'Acte II de l'école et de l'université inclusives ?

**Isabelle Bryon**, déléguée ministérielle à l'école inclusive, **Céline Poulet**, secrétaire générale du Comité interministériel du handicap



10h30 Table ronde

### DÉPLOYER DES COOPÉRATIONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La coopération entre le milieu spécialisé et l'Éducation nationale est une des pierres angulaires de la scolarisation de chaque enfant. Comment le travail commun permet-t-il de répondre aux plus près des besoins de l'enfant ? Comment ériger une réelle communauté d'acteurs en faveur de l'enfant ?

**Thomas Rodriguez**, cadre socio-éducatif et **Lydie Maurine**, responsable pédagogique à l'EDEFS35, **Cindy Boissie**, coordinatrice de l'équipe mobile d'appui à la scolarité d'Acoléa AMPH-médico-social

11h45 Intervention magistrale

### FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU DE SOCIALISATION ET DE TOLÉRANCE

Un enfant en situation de handicap est plus susceptible d'être victime de harcèlement. Pour y pallier, l'association Étoiles du Sol déploie des ateliers mêlant rap et philo' auprès d'élèves de CE2 et d'ULIS pour les sensibiliser à la différence et au respect.

**Samantha Al Joboory**, co-présidente des Ateliers étoiles du sol

12h30 Déjeuner libre

## LES PAIRS, UN SOUTIEN ESSENTIEL ?

14h Table ronde

### COMPRENDRE LA RELATION AUX PAIRS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les enfants en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés à créer des liens amicaux avec leurs pairs en dehors de leur environnement familial. Les relations aux pairs des enfants en situation de handicap sont-elles spécifiques ? Comment favoriser leur socialisation dès le plus jeune âge ?

**Clémence Dayan**, maître de conférence en psychologie à l'université Paris Nanterre et **Vanessa Bekali**, directrice petite enfance de la Sauvegarde 13



15h15 Intervention magistrale

### PENSER LA VIE AFFECTIVE ET INTIME À L'ADOLESCENCE

Le DAME la Horgne a mené un travail profond sur la vie affective et intime des adolescents en situation de handicap. Quelles réponses ont émergé ? Quel parcours éducatif a été déployé ? Permet-il de favoriser l'autonomie sexuelle ?

**Thi Hang Guittard**, infirmière, **Audrey Martin**, psychologue et **Stéphane Rognon**, directeur du DAME La Horgne du CMSEA

16h Clôture des journées

**Charlotte Caubel**, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance

16h20 Fin de la journée

## LIEU DE LA FORMATION

### ESPACE REUILLY

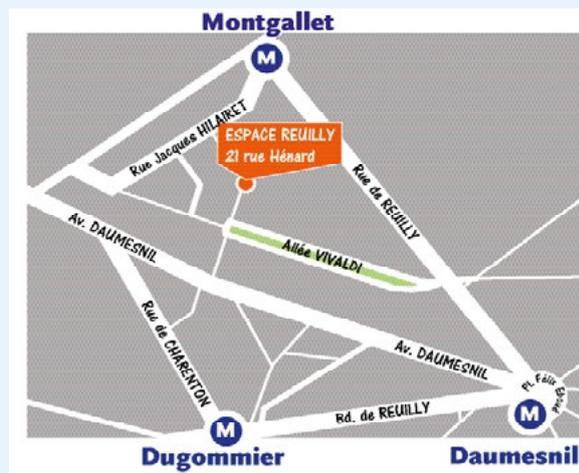
21 rue Hénard - 75012 PARIS

#### Métro :

Montgallet, ligne 8

Dugommier, ligne 6

Daumesnil, lignes 6 et 8



## POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne

Date limite : 1<sup>er</sup> juin 2023

Contact : Eric Leguay

E-mail : e.leguay@cnape.fr

Tél : 01 45 83 21 32

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	150 €	130 €
non adhérent	170 €	150 €
étudiant (-25 ans)	25€	

\* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus.

Toute inscription doit être complétée par l'envoi du règlement.

#### Pour un règlement par virement :

(IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 7786 293 / Code BIC : CCOPFRPPXXX),  
veillez à bien indiquer l'association ainsi que le nom du/des participant(s) sur  
l'ordre de virement, faute de quoi il nous sera impossible de faire le lien entre  
l'inscription et le règlement.

#### Pour un règlement par chèque :

A envoyer à la CNAPE : 118 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

Veillez à bien préciser les inscriptions auxquelles le règlement se rapporte (association et nom  
du/des participant(s)).

## AGRÉMENT

Certifié QUALIOPi IFAS SUD-GIRONDE

N° d'activité : 7233Po16033